

Sage 100cloud Gestion Commerciale - Version 3

Sommaire

_AF: Inaltérabilité et sécurisation des factures de vente	2
_AF: Enregistrement des factures de vente	3
_AF: Inaltérabilité et sécurisation des règlements clients	3
_AF: Inaltérabilité et sécurisation des enregistrements comptabilisés	3
_AF: Inaltérabilité et sécurisation des enregistrements - Journal d'audit	4
_AF : Clôture période	4
_AF : Sécurisation des archives	4
_AF : Journal des événements légaux	5
_AF: Gestion du fichier d'archive	5
_AF: Attestation de conformité	6
RGPD : Règlement Général de Protection des Données	6
Renforcement de la sécurité	6
Exclure des traitements à des fins marketing	7
Effacer les données personnelles	8
Nouveaux champs dans la fonction Rechercher / Remplacer	9
Nouvelle longueur pour le Numéro de pièce	9
Aide au choix fournisseur	9
Automatisation du traitement de réajustement des cumuls	10
Sauvegarde des filtres multi-conditions	10
Rechercher des mots dans la liste	11

Améliorations fonctionnelles

- Conformité Loi Anti-Fraude à la TVA
- RGPD : Règlement Général de Protection des Données
- Autres nouveautés fonctionnelles

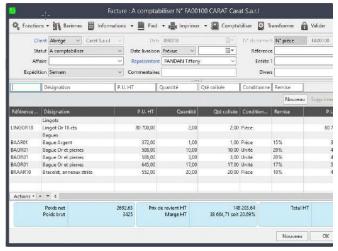
LAF: Inaltérabilité et sécurisation des factures de vente

Une facture imprimée, remise à un client, ne doit plus être modifiable ou supprimable : Une facture imprimée et non validée est une facture provisoire, elle porte désormais la mention « Exemplaire provisoire » dans la marge gauche du document.

La facture doit être validée pour que la mention exemplaire provisoire disparaisse.

La validation de la facture peut être couplée à l'impression de la facture :

- Nouvelle action « Valider et imprimer » depuis la liste des documents de ventes permettant de valider et d'imprimer les factures.
- Nouveau bouton fonction « Valider et imprimer » permettant de valider et d'imprimer la facture ouverte. Cette action est également disponible dans le bouton fonction menu « Imprimer ».
- A partir des diverses fonctions de l'application permettant d'imprimer des factures il est possible d'imprimer les factures et de les valider en même temps. Une nouvelle option « Valider les factures » est proposée.
- Lors de l'envoi d'une facture par mail, l'utilisateur à la possibilité de valider la facture et de l'envoyer par email.



WAYSUP | 3bis place de l'Adjudant Vincenot, 75020 PARIS | Numéro SIRET : 830 468 716 00022 | Numéro de déclaration d'activité : 11755659775 (PARIS)

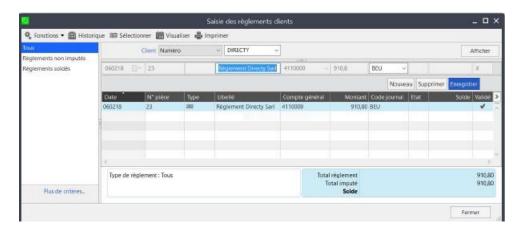
LAF: Enregistrement des factures de vente

Depuis les paramètres société un modèle de mise en page est enregistré, il sera utilisé pour historiser le pdf légal de la facture. Ce pdf est enregistré lors de la validation de la facture.

Il est possible de le consulter directement depuis la facture, à partir d'un bouton fonction disponible dans l'entête du document.

LAF: Inaltérabilité et sécurisation des règlements clients

Les règlements de tous types (Règlement et Acompte) ne sont plus modifiables ou supprimables dès lors où ils sont associés à une échéance de document. Ces règlements prennent le statut Validé.



LAF: Inaltérabilité et sécurisation des enregistrements comptabilisés

Comptabilisation des factures

Les écritures comptables générées dans le fichier comptable lié sont automatiquement clôturées.

Comptabilisation des règlements

Un règlement comptabilisé est désormais validé et non modifiable ou supprimable.

Création des règlements enregistrés dans le fichier comptable. Selon les paramétrages de vos codes journaux de trésorerie, l'intégration des règlements saisis depuis Sage 100cloud Comptabilité s'effectuait automatiquement. Cette automatisation n'est plus autorisée dans le cadre de la loi Anti-Fraude. Le traitement doit désormais être exécuté à

partir de la fonction Traitement/Gestion des règlements/Génération des règlements/Intégration des règlements comptabilité.

LAF: Inaltérabilité et sécurisation des enregistrements - Journal d'audit

Chaque enregistrement validé est certifié authentique par l'application. Toute modification, ajout ou suppression d'un enregistrement validé est décelable.

Le journal d'audit des données sécurisées disponible sous Fichier/Outils, autorisée pour un utilisateur du groupe Administrateurs permet de mettre en évidence les éventuels enregistrements altérés. En cas de contrôle cet état sera à communiquer à l'administration fiscale.

LAF: Clôture période

Le logiciel de gestion ou le système de caisse qui enregistre les données de règlement doit prévoir une clôture. Cette clôture doit intervenir à l'issue d'une période au minimum annuelle.

A l'ouverture de la société, dans le cas où la dernière date de clôture enregistrée pour la société est antérieure à une année, l'application affiche un message d'alerte rappelant qu'il est préconisé de réaliser au minimum une clôture annuelle.



LAF: Sécurisation des archives

Tous les fichiers générés par la sauvegarde fiscale des données sont signés numériquement afin de garantir leur intégrité.

La période sauvegardée est clôturée. Tout ajout de factures ou de règlements n'es plus

WAYSUP | 3bis place de l'Adjudant Vincenot, 75020 PARIS | Numéro SIRET : 830 468 716 00022 | Numéro de déclaration d'activité : 11755659775 (PARIS)

autorisé.

Le traitement de report de stock de la fonction Archivage du menu Traitement n'est plus autorisé sur une période postérieure à la date de dernière sauvegarde fiscale dans la mesure où tout enregistrement purgé doit obligatoirement être archivé au préalable.

LAF: Journal des événements légaux

Les traitements légaux intervenants sur la base de données sont enregistrés dans le journal des événements légaux. Il s'agit des traitements de Clôture période, Sauvegarde fiscale des données, Report de stock, Restauration et Sauvegarde.

Ce journal est disponible depuis le menu Fichier / Outils et est accessible uniquement pour les utilisateurs du groupe Administrateur.

Journal des événements légaux © Sage - Sage 100c Gestion commerciale Premium 3.00 Date de tirage 08/02/18 à 12:35:19 Page : 1					
:49:00	<administrateur></administrateur>	Audit	Clôture période au 31/12/16		
		Audit	Sauvegarde fiscale des données du 01/02/10 au 31/12/16 C:\ProgramData\Sage\Archivage\Bijou\Gestion commerciale 100c\2010-2016\Bijou.2016.Gescom.Archivage.fevr10_dec16.zip		
:01:28	<administrateur></administrateur>	Audit	Clôture période au 31/01/17 Sauvegarde fiscale des données du 01/01/17 au 31/01/17 C:\ProgramData\Sage\Archivage\Bijou\Gestion commerciale 100c\2017\Bijou.2017.Gescom.Archivage.janv17_janv17.zip		
		Audit	Report de stock au 31/01/17		
		, to air	Clôture période au 28/02/17		
		Audit	Sauvegarde fiscale des données du 01/02/17 au 28/02/17 C:\ProgramData\Sage\Archivage\Bijou\Gestion commerciale 100c\2017\Bijou.2017. Gescom.Archivage.fevr17_fevr17.zip Report de stock au 28/02/17		
	49:00 49:47 01:17 01:28 02:45 06:18 06:23	e 100c Gestion commerci re Utilisateur	re Utilisateur Type 49:00 <administrateur> Audit 49:47 <administrateur> Audit 01:17 <administrateur> Audit 01:28 <administrateur> Audit 02:45 <administrateur> Audit <02:45 <administrateur> Audit <06:18 <administrateur> Audit <06:23 <administrateur> Audit Audit Audit Audit Audit</administrateur></administrateur></administrateur></administrateur></administrateur></administrateur></administrateur></administrateur>		

LAF: Gestion du fichier d'archive

A l'ouverture d'une base issue d'un archivage, un nouveau message d'alerte informa que la base peut être utilisée uniquement à des fins de consultation des données. Certaines fonctions telles que la Sauvegarde fiscale des données et la Mise à jour de la comptabilité ne sont plus disponibles. Une mention « Archive » est affichée sur tous les états qui seraient produits depuis cette base d'archive.

LAF: Attestation de conformité

Chaque société doit justifier auprès de l'administration que son système de gestion ou de caisse respecte loi n°2015-1785 du 29 décembre 2015 de finances pour 2016.

L'impression de l'attestation de conformité est réalisée à partir de ?/Imprimer mon attestation de conformité anti-fraude.

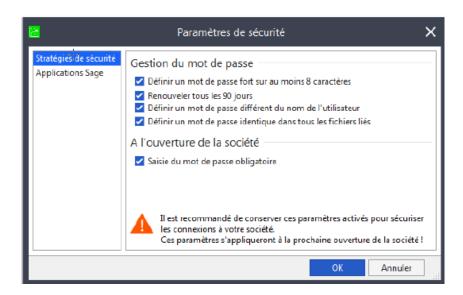
Elle est également imprimable à partir de l'IntuiSage/Rubrique « Ma version ».

RGPD: Règlement Général de Protection des Données

Le règlement Général de Protection des Données (RGPD) du parlement européen est applicable à partir du 25 mai 2018. Nos produits intègrent des fonctions facilitatrices visant à accompagner l'utilisateur dans sa démarche de mise en conformité au RGPD. Toutefois, nous attirons l'attention des utilisateurs quant au fait que la seule utilisation des produits n'est pas de nature à garantir leur conformité au RGPD.

Renforcement de la sécurité

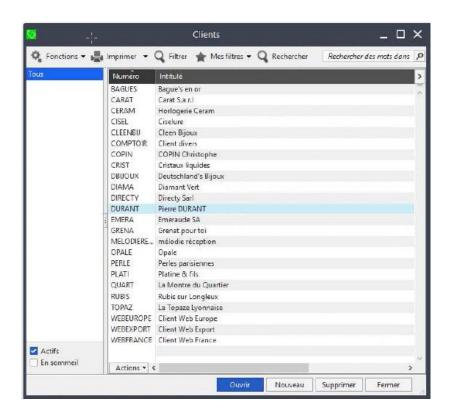
En création des bases de données, activation par défaut des paramètres de sécurité pour avoir des mots de passe renforcés, avec une interface dédiée permettant au créateur de renseigner son login/mot de passe. Nouvelle gestion des répertoires de communication, afin de limiter la présence de fichiers sur le poste du client (exemple fichier communication de site à site), en cas de rejet on facilite l'accès au répertoire dédié.



Exclure des traitements à des fins marketing

Nouvelle option dans les fiches clients et fournisseurs : « Exclure des traitements à des fins marketing ».

Un message d'avertissement en génération de courriers Word à partir de la liste des clients et des fournisseurs et des Etats libres/Etiquettes et Liste de tiers permet de confirmer l'exclusion ou non de ces tiers.



Effacer les données personnelles

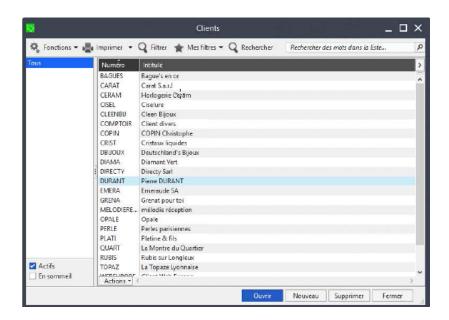
Fonction de suppression accessible sur la ficher client et la fiche fournisseur et à partir des listes clients et fournisseurs : « Effacer les données » autorisée uniquement à un profil administrateur.

Les fiches clients et fournisseurs ainsi traitées disposent d'un attribut en lecture seule. Les options « Mise en sommeil » et « Exclure des traitements à fin marketing » sont également activées. La mention « Données effacées » est alors affichée dans la barre d'état de l'application.

Attention! ce traitement est irrévocable.

Fonction de suppression des données personnelles accessibles via les Objets Métiers : cette fonction permet de supprimer des données des tables gérées dans les différentes applications avec exactement la même procédure que les applications.

Droit à la rectification : toutes les données personnelles sont rectifiables par défaut.



Nouveaux champs dans la fonction Rechercher / Remplacer

Nouveaux champs disponibles dans le Remplacer pour les fichiers Articles, Clients Fournisseurs (Gestion commerciale uniquement).

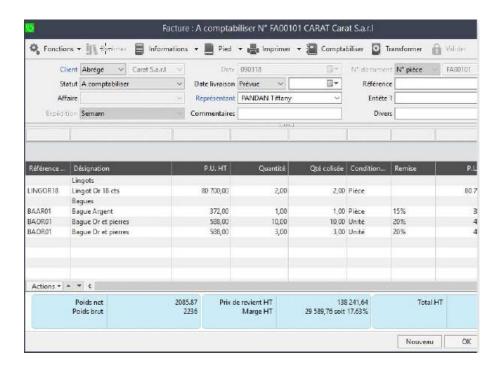
Nouvelle longueur pour le Numéro de pièce

Le champ N° de pièce des documents est maintenant géré sur 13 caractères alphanumériques.

Aide au choix fournisseur

En saisie de documents des ventes, depuis la fenêtre d'indisponibilité en stock, la consultation des tarifs fournisseurs permet désormais un classement par meilleur tarif ou par meilleure date de livraison.

Cette aide au choix fournisseur est également disponible dans les fonctions de Réapprovisionnement fournisseur et de Contremarque/Génération des commandes fournisseurs.

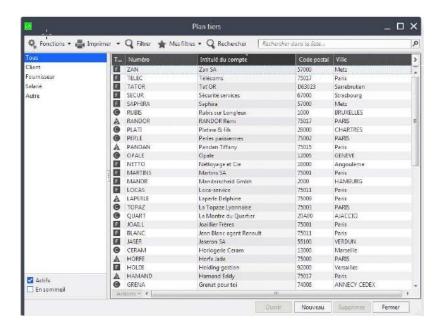


Automatisation du traitement de réajustement des cumuls

Le réajustement des cumuls peut être automatisé grâce à une tâche planifiée à créer directement depuis le planificateur de tâches.

Sauvegarde des filtres multi-conditions

Exploitez pleinement les possibilités de filtres des listes et enregistrez-les pour accéder rapidement à des listes personnalisées.



Rechercher des mots dans la liste

La recherche porte désormais sur un mot ou un groupe de mots, sur tous les champs de type Texte définis « recherchables » des listes Tiers et Articles (au lieu de Désignation ou Intitulé seul). Il est ainsi possible de faire une recherche sur les informations libres (Texte et Table) paramétrées pour ces listes.

Important! Les applications Sage 100cloud utilisent une fonctionnalité de SQL Server « Extraction en texte intégral et extraction sémantique de recherche ». Cette dernière doit être installée sur l'instance pour bénéficier de cette nouvelle fonction de recherche.

